

entrent en franchise au Canada, sauf six semaines durant l'été. Cet hiver, de grandes quantités de pommes de terre du Maine ont franchi la frontière canadienne en camion au Nouveau-Brunswick; entrées en franchise, elles ont ensuite été expédiées à Montréal en bénéficiant du taux de transport établi pour les provinces Maritimes. Elles ont été vendues à raison de \$25 de moins par wagonnée comparativement aux pommes de terre canadiennes qui se vendaient au même prix en raison du taux de change à l'égard du dollar américain. Dans ces conditions peut-on s'étonner que les provinces Maritimes puissent difficilement soutenir la concurrence? On voit tout de suite dans quel sens je propose d'améliorer la situation.

Pour soutenir la concurrence dans le domaine des produits manufacturés, les provinces Maritimes ont besoin d'énergie à bon marché. Ces provinces possèdent certains emplacements capables de produire de l'énergie dont le gouvernement fédéral devrait encourager la mise en valeur. De plus, j'aimerais que l'on multiplie les efforts pour trouver quelque méthode permettant d'obtenir de l'énergie électrique à partir de la houille, au moyen de turbines à gaz ou d'autres procédés. Les provinces Maritimes ayant actuellement un excédent de charbon, on devrait s'efforcer de mettre au point une formule permettant de produire de l'énergie électrique à partir du charbon à un coût permettant de soutenir la concurrence de l'énergie hydroélectrique.

Il serait juste, je crois, que le Gouvernement fédéral voie à installer aux extrémités du Canada un pourcentage approprié des industries de défense. Je ne veux pas dire qu'il faudrait disperser les industries, fermer, déraciner et transplanter ailleurs les usines actuelles mais je veux dire que lorsqu'il faut aménager de nouvelles usines pour produire, en particulier, du matériel de guerre d'importance stratégique, il faudrait songer sérieusement à les installer dans les régions les moins peuplées de notre pays. On allégerait ainsi les zones de population trop dense qui constituent déjà des objectifs tentants pour les bombardements aériens.

Je termine en disant qu'avec un peu d'encouragement nous pouvons, dans les provinces Maritimes, grâce à nos importantes ressources dont on n'avait pas pleinement reconnu l'ampleur avant aujourd'hui, nous tirer nous-mêmes d'embarras mais il nous faut des conditions économiques appropriées nous permettant de profiter pleinement des résultats de nos propres efforts.

M. Maurice Breton (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention, par les remarques que je désire

faire, de tenter de diminuer l'importance que l'on doit accorder au problème du chômage. Bien au contraire, je suis d'avis que ce problème est un des plus importants que nos gouvernements ont à résoudre.

Toutefois, je crois qu'il peut être utile dans ce débat de mesurer aussi exactement que possible l'ampleur du chômage actuel en étudiant ce qu'il a été au Canada depuis vingt ans. Voici donc les données à ce sujet depuis 1931, telles que fournies par le Bureau de la statistique, d'après le nombre de personnes sans emploi et se cherchant du travail au cours de la période 1931-1954. Les chiffres portent, dans chaque cas, sur le mois de juin. Je demande la permission de consigner ce tableau au hansard, afin de n'avoir pas à en donner lecture en entier.

M. l'Orateur suppléant: Le député a-t-il la permission de consigner ce tableau au hansard?

Des voix: D'accord.

M. Breton: Voici le tableau:

Personnes sans emploi et cherchant du travail
au Canada, 1931-1954
(âgées de 14 ans et plus)

Année	En milliers
1931	475
1932	733
1933	817
1934	624
1935	618
1936	565
1937	406
1938	516
1939	523
1940	418
1941	193
1942	134
1943	75
1944	62
1945	72
1946	123
1947	91
1948	80
1949	100
1950	136*
1951	80
1952	105
1953	90
1954	185

*Terre-Neuve est inclus dans les chiffres estimatifs à compter de 1950; mais, par suite de la situation résultant des inondations, le Manitoba n'est pas inclus à l'égard de juin 1950 seulement.

Source des données estimatives:

1931-1945—Documentaire n° 23 du Bureau fédéral de la statistique, *Effectifs estimatifs de la main-d'œuvre au Canada, 1931-1950*.

1946-1953—Bulletin mensuel sur *Les effectifs de la main-d'œuvre*, avril 1954.

1954—Bulletin mensuel sur *Les effectifs de la main-d'œuvre*, juin 1954.

M. W. G. Blair (Lanark): D'où viennent ces chiffres?

M. Breton: Je les ai obtenus du Bureau fédéral de la statistique, et je déposerai le document que j'ai obtenu du Bureau.